

Concile. Le livre qui les contenait fut placé sur l'autel, et tous les Pères vinrent signer pour mieux prendre Notre-Seigneur à témoin de la fidélité avec laquelle ils observeraient les règlements conciliaires.

Parler des résultats du Concile qui vient de se clore serait encore prématuré, mais déjà il y a deux effets qui sautent aux yeux des moins prévenus.

Le premier est que la présence de ces évêques au centre de la catholicité affirme leurs liens indissolubles avec la Chaire de de Pierre.

Ce Concile a aussi mis en contact des évêques qui vivaient presque complètement séparés les uns des autres. Ils se sont connus, se sont appréciés, ont mis en commun leurs efforts pour l'unité de gouvernement et la défense de la foi. Sortant du Concile, ils tiendront à conserver les relations qu'ils ont contractées, et feront dans leurs diocèses cette union qui est dans leur cœur.

La Belgique vient de traverser une crise politique qui s'est terminée par la démission du ministère catholique. Les démocrates chrétiens ont grandement contribué à ce résultat, et cela au mépris des directions pontificales.

Le prétexte était tiré du projet de loi électorale ; mais la véritable raison de cette agitation anticonstitutionnelle, c'était la présence des catholiques au pouvoir et le complot formé pour les renverser.

On connaît l'histoire parlementaire de ce vaillant petit peuple belge. Quand les francs-maçons eurent fait passer, avec Mr. Frère-Orban, une loi scolaire analogue aux lois Ferry, le peuple, le clergé, l'épiscopat, tous unis, furent admirables dans l'énergie et l'unanimité de leur résistance. Puis, en 1884, les élections donnèrent le pouvoir aux catholiques : ils l'ont conservé depuis lors sans interruption.

Dans ce gouvernement de quinze ans, ils ont rétabli l'équilibre des finances, rendu la liberté aux pères de famille pour l'éducation de leurs enfants, assuré l'épanouissement du commerce extérieur et de l'industrie, doté le pays des lois ouvrières et sociales qui protègent justement les uns sans léser les droits des autres, et ils ont enfin, en autres œuvres, assuré le repos du dimanche pour les employés des chemins de fer sans ralentir la circulation des voyageurs.